

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 6 septembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le six septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul en Pareds (Vendée), dûment convoqué le 30 aout 2022, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN, Maire.

Nombre de conseillers : 15

Quorum : 8

Votants :

Présents ou représentés : GARDIN Bénédicte, BOURMAULT Christelle, GRELET Nicolas, GICQUEAU Emilie, GOUNORD Olivier, DIXNEUF Séverine, BREMAUD Damien, BARRAUD Cédric, COUTAND Anaëlle, FONTENEAU Corinne, LOIZEAU Anthony, MARQUET-SIMONNET Céline, POUPIN Loïc, VIGNERON Céline, LOIZEAU Pascal donne procuration à BREMAUD Damien

Absents ou excusés :

Secrétaire de séance : BOURMAULT Christelle

**D2022090602 – remboursement exceptionnel acompte salle polyvalente**

Madame Le Maire explique que Monsieur Claude VRIGNAUD avait réservé la salle polyvalente pour la journée du samedi 4 juillet 2020 afin d'y organiser un événement familial. A cause des restrictions sanitaires, la réservation avait été reportée en 2021 puis 2022. Le contrat de location prévoit un versement d'arrhes de 40 % du montant de la location encaissable à la réservation soit 60 €.

Monsieur VRIGNAUD a annulé la réservation suite à un souci de santé.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- ACCEPTE le remboursement exceptionnel de 60 € à Monsieur Claude VRIGNAUD.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Saint Paul en Pareds, le 07/09/2022  
Bénédicte GARDIN, Maire.

#signature#

